



## **FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ ET DES RAPPORTS DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT - ANNÉE FINANCIÈRE 2020**

En tant que mairesse de la Municipalité de Cantley et conformément à l'article 176.2.2. du Code municipal du Québec, je suis fière de vous faire rapport sur la situation financière de la Municipalité pour son exercice financier terminé le 31 décembre 2020. Je me dois, entre autres de vous faire part des faits saillants des derniers états financiers consolidés et des rapports de l'auditeur indépendant à leurs égards. J'ai également inclus dans ce rapport un sommaire des principales acquisitions effectuées en 2020 quant aux immobilisations. Finalement, je fais état de la rémunération et de l'allocation annuelle des membres du conseil municipal pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020.

### **RAPPORTS DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT - 2020**

Plus tôt ce soir, et tel que requis en vertu de l'article 176.1 du Code municipal du Québec, Monsieur Stéphane Parent, directeur général et secrétaire-trésorier a déposé aux membres du conseil municipal le rapport financier consolidé et les rapports de l'auditeur indépendant pour l'année 2020. Ce rapport financier consolidé fut dressé par Monsieur Parent et fut vérifié par les auditeurs indépendants de chez Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. Ces derniers ont émis, en date du 1<sup>er</sup> juin 2021, une opinion sans réserve sur les états financiers consolidés de la Municipalité, ainsi que sur le taux global de taxation réel. Leurs rapports font état, entre autres de la responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance quant aux états, la responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit desdits états et leur opinion sur ces états.

Le paragraphe d'opinion pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020 sur les états financiers consolidés va donc comme suit :

*« À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de la Municipalité de Cantley au 31 décembre 2020, ainsi que des résultats consolidés de ses activités, de la variation de son actif financier net (de la dette nette) consolidé et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP). »*

### **FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ - 2020**

Au niveau des résultats, les revenus se sont élevés à 24 100 000 \$ (dont 7 000 000 \$ en revenus d'investissement) alors que les dépenses se sont chiffrées à 18 500 000 \$, incluant l'amortissement des immobilisations d'un montant de 2 800 000 \$. Par conséquent, l'année financière 2020 s'est soldée par un excédent de l'exercice de 5 600 000 \$.

### **LES REVENUS DE 2020 (TOTAL DE 24 100 000 \$)**

Malgré la décision budgétaire de ne pas hausser, pour une septième année consécutive, le taux de taxation des citoyens et citoyennes de Cantley, les revenus émanant de ces taxes foncières ont augmenté de près de 340 000 \$ par rapport à 2019, pour se situer à 12 950 900 \$ en 2020. Cette hausse des revenus est donc principalement attribuable aux nouvelles constructions domiciliaires et commerciales sur le territoire de Cantley.

Les revenus de fonctionnement de 2020 incluaient, entre autres des subventions d'un montant de 156 000 \$ reçu du Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination des matières résiduelles et de 274 000 \$ en guise de compensation pour la collecte sélective des matières recyclables. L'aide financière aux municipalités dans le contexte de la pandémie de la COVID-19 afin d'atténuer les impacts de la pandémie sur les finances des municipalités, d'un montant de 770 000 \$ est également inclus aux revenus de fonctionnement de l'année.

Les généreux dons de terrains reçus au cours de 2020 et d'une valeur marchande combinée de 1 500 000 \$ ont fait augmenter les revenus d'investissement d'autant. La subvention de Québec et du fédéral pour la construction du centre communautaire multifonctionnel (CCM), d'un total combiné de 5 320 000 \$ est également inclus aux revenus d'investissement de 2020.

**LES DÉPENSES DE 2020 (TOTAL DE 18 500 000 \$)**

Les dépenses totales furent relativement stables par rapport à 2019; en hausse d'un peu plus de 360 000 \$ (sous les 2 % d'augmentation) par rapport à celles de l'exercice précédent. Les dépenses sont donc réparties ainsi :

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Rémunération et charges sociales	4 949 050 \$	4 901 270 \$
Biens et services	6 187 791 \$	6 460 463 \$
Frais de financement	569 759 \$	407 289 \$
Quotes-parts à des organismes municipaux	3 960 344 \$	3 777 967 \$
Amortissement des immobilisations	<u>2 847 591 \$</u>	<u>2 606 544 \$</u>
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b><u>18 514 535 \$</u></b>	<b><u>18 153 533 \$</u></b>

**PRINCIPALES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS LORS DE 2020**

Malgré la pandémie de COVID-19, les investissements en infrastructures municipales ont été nombreux en 2020. Voici les principaux travaux et acquisitions qui ont été réalisés au cours du dernier exercice financier quant aux immobilisations (acquisitions totales de 6 857 851 \$) :

DESCRIPTION	MONTANT
Travaux de réfection et de pavage des rues	5 200 000 \$
Acquisition du terrain Vetel (Parc des Glaciations) - don d'une valeur de 1 043 000 \$	1 171 000 \$
Acquisition de deux lots sur le chemin Holmes - don d'une valeur de 50 423 \$	175 423 \$
Acquisition de trois véhicules électriques	105 000 \$
Bornes de recharge pour véhicules électriques	47 000 \$
Divers équipements destinés au Service des incendies et premiers répondants	87 000 \$
Acquisition d'ordinateurs et autres acquisitions bureautiques	16 000 \$

## RÉMUNÉRATION ET ALLOCATION ANNUELLE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

L'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux prévoit une mention dans le rapport financier annuel de la rémunération et de l'allocation de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal. Ces informations sont également reproduites ci-dessous. Notez que ces données excluent les charges sociales.

Élu(e)s en poste en 2020 :

	RÉMUNÉRATION MUNICIPALE *	ALLOCATION MUNICIPALE DE DÉPENSES	RÉMUNÉRATION DE LA MRC	TOTAL
Brunette, Madeleine (maire)	55 364 \$	17 044 \$	34 674 \$	107 082 \$
De Bellefeuille, Jean-Nicolas (conseiller - district #6)	18 999 \$	8 929 \$		27 928 \$
Joanisse, Louis Simon (conseiller - district #5)	19 265 \$	8 929 \$		28 194 \$
Lapierre, Jocelyne (conseillère - district #2 )	20 569 \$	8 929 \$		29 498 \$
Plamondon, Sarah (conseillère - district #4)	20 202 \$	8 929 \$		29 131 \$
Sabourin, Aimé (conseiller - district #1)	18 999 \$	8 929 \$		27 928 \$
Trahan, Jean-Benoit (conseiller - district #3)	20 196 \$	8 929 \$		29 125 \$

\* La rémunération municipale inclut le salaire brut, les jetons de présence aux comités municipaux et la prime de maire suppléant, s'il y a lieu.

Madeleine Brunette, mairesse  
Le 8 juin 2021